

## Juin 2007- octobre 2008 : le PS au fédéral **S'accrocher, ou se coucher ?**

Antoine Gruselin – 6com.be

### La pelle du 10 juin

« **Ceux qui voulaient nous dépasser ont perdu leur pari** ». Sur les plateaux télévisés, Elio Di Rupo, président du PS, s'accroche à l'arithmétique du moment. Avec l'énergie du désespoir, et alors que tous les résultats du scrutin du 10 juin 2007 ne sont pas encore connus, il s'efforce de convaincre que le PS reste leader en Wallonie.

Image libre de droit



Quelle est la place du PS aujourd'hui ?

Peu de temps avant, Didier Reynders, président du MR, proclamait que « le centre de gravité politique a bougé ». Combat médiatique des chefs. Mais, dès le 11 juin au matin, les socialistes ont la gueule de bois : ils sont bel et bien les perdants des élections. Du côté flamand d'ailleurs, Johan Vande Lanotte, président du SP.a, n'a pas attendu pour remettre sa démission. A qui profite le crime ?

A Ecolo, sans équivoque. L'électorat de gauche qui avait rejoint le PS en 2003 retourne à ses premiers amours, les Verts. Les socialistes, qui avaient réussi à véhiculer une image moderne et dépoussiérée, sont KO debout. Alors, la faute à qui ?

Aux affaires de Charleroi. Du moins, tel est le message que Di Rupo martèle, encore et encore : « 17 minutes de JT à quelques jours du scrutin... ». L'échec du PS serait donc du à Van Cau & cie... et aux médias. On espère une remise en question du parti. Elle ne viendra pas, ou tardivement.

### De l'opposition à la majorité

L'écrasante victoire du CD&V au Nord ne laisse aucun doute : Yves Leterme, « Monsieur 800.000 voix », sera premier ministre. Le Roi nomme, sans trop de surprises non plus, Didier Reynders informateur, le MR étant bien le premier parti dans la partie francophone du pays. Très vite donc, l'orange-bleue devient le scénario incontournable. Encore faut-il s'entendre.

Les revendications communautaires de la N-VA, véritable grain de sable assassin pour le CD&V, bloquent très vite les discussions entre francophones et Flamands.

Nommé formateur le 15 juillet, Leterme jette une première fois l'éponge le 23 août. Mais le Roi le remet en selle fin septembre 2007: il doit coûte que coûte former un gouvernement.

Le 7 novembre, il est poignardé dans le dos par les siens : les partis flamands rompent avec la logique de consensus chère à la Belgique en votant une résolution qui prévoit de priver les francophones de la périphérie de Bruxelles de certains droits. La première gifle donnée aux francophones (deux autres suivront, à savoir la non-nomination de trois bourgmestres francophones

dans trois communes de la périphérie et le décret qui rend la Flandre compétente pour l'inspection pédagogique dans les écoles primaires francophones situées dans les communes à facilités). Et un passage en force qui fait mal : Leterme remet à nouveau sa démission au Roi le 1<sup>er</sup> décembre.

**Le 21 décembre, le gouvernement intérimaire, composé du CD&V, de l'Open VLD, du CDH, du MR et du PS, est intronisé.**

Donner une troisième chance au leader du CD&V ?

Le terrain est trop miné. Il faut dépassionner les débats, aplanir les crises et préparer l'avènement de Leterme. C'est le retour de Guy Verhofstadt (Open VLD) qui fait office de démineur.

Il apparaît très vite qu'en proposant une orange-bleue, il finira aussi dans le bac à sable. Les partis d'opposition (PS, SP.a, Ecolo et Groen !) sont consultés. Les socialistes flamands ne bronchent pas. Les écologistes (du Nord et du Sud) peuvent monter, mais ensemble, et avec un programme « vert » solide. Di Rupo reprend espoir. Le CDH l'attend. « *Ce n'est pas nous qui étions demandeurs, on est venu nous chercher* » répétera plus tard à l'envi le bourgmestre empêché de Mons.

Le 21 décembre, à la veille des vacances, le gouvernement intérimaire, composé du CD&V, de l'Open VLD, du CDH, du MR et du PS, est intronisé.

...

Là encore, les images parlent d'elle-même : l'ex-premier ministre apparaît devant les caméras détendu et même franchement rigolard, alors que de l'autre côté, Leterme semble déjà à plat.

Le casting PS reprend deux « anciens », Laurette Onkelinx et Christian Dupont, qui oeuvraient sous Verhofstadt II. Ils accueillent à leurs côtés Paul Magnette, l'homme providentiel qui a « sauvé » Charleroi. Di Rupo adresse donc un message fort : les affaires, c'est du passé, et ceux qui les ont combattus sont récompensés. Problème, qui fera tiquer certains militants, mais aussi des élus : Magnette n'est jamais passé par l'épreuve des urnes...

**L'équipe gouvernementale se met au boulot rapidement, assurant que le socio-économique sera « la » priorité absolue.**

### Trois mois pour convaincre

L'équipe gouvernementale se met au boulot rapidement, assurant que le socio-économique sera « la » priorité absolue. Et Verhofstadt annonce aussi la couleur : le 31 mars 2008, il passera le témoin à Leterme.

Trois mois, et dix priorités définies : un budget 2008 qui résorbe au maximum le déficit prévu, des mesures pour le pouvoir d'achat des citoyens, des aides économiques aux entreprises, un plan national pour l'emploi, la garantie de la qualité des soins de santé, la lutte contre les rejets de CO<sub>2</sub>, le renforcement de la mobilité, l'amélioration des services publics, de la sécurité et, enfin, la ratification du Traité de Lisbonne.

Fin mars, quel bilan tirer de l'action gouvernementale en terme de budget et de pouvoir d'achat ? Le budget est annoncé en boni, grâce notamment au paiement par Electrabel de 250 millions d'euros (qu'on attend toujours) ou encore par le gain tiré des intérêts notionnels (fin juillet, la BNB a estimé que le système allait coûter entre 140 et 430 millions

d'euros à l'Etat). Tandis que le pouvoir d'achat est augmenté via des mesures énergétiques (un chèque de 50 à 75 euros, une somme ridiculement basse au vu du prix des énergies), l'augmentation de 2% des pensions (une mesure déjà inscrite dans l'accord sur la liaison au bien-être signé en 2006 par les partenaires sociaux) et des bas revenus, ou encore via une réduction d'impôt pour les dépenses liées à la sécurité des habitations (alarmes, etc.).

### De l'intérim au CDD

Le 18 mars 2008, Guy Verhofstadt laisse officiellement la place à Yves Leterme aux commandes de l'Etat. L'équipage est titanesque : 22 personnes, dont sept secrétaires d'Etat ! Le PS hérite de cinq maroquins: les Affaires sociales et la Santé publique (Laurette Onkelinx), l'Intégration sociale, les Pensions et les Grandes Villes (Marie Arena), l'Energie et le Climat (Paul Magnette), la Lutte contre la Pauvreté (Jean-Marc Delizée, auparavant Frédéric Laloux écarté pour un possible abus de carte d'essence) et les Personnes handicapées (Julie Fernandez-Fernandez).

Image libre de droit



En mars dernier, Guy Verhofstadt a remis l'avenir du gouvernement dans les mains d'Yves Leterme.

Il en ressort un projet de déclaration gouvernementale : une quarantaine de pages pour un catalogue de bonnes intentions... pas vraiment budgétées.

Au rayon social, que pouvons-nous relever ?

#### • *Emploi.*

Leterme marche sur les pas de son prédécesseur en annonçant la création de 200.000 emplois sur quatre ans. Dont 150.000 grâce à la croissance de l'économie. Dans ses dernières prévisions (septembre 2008), le Bureau du Plan estime que cet objectif peut être atteint, grâce à la persistance des gains de productivité horaire faibles et d'une tendance à la réduction de la durée du travail. On sait que la Belgique est vice-championne de la productivité en Europe (+28,5% par rapport à la moyenne), tout juste derrière le Luxembourg. Quant à la réduction du temps de travail, il s'agit bien évidemment d'une augmentation des horaires partiels, et non une tendance vers les 32h/semaine prônées depuis longtemps par les syndicats, FGTB en tête (qui le rappelle d'ailleurs dans ses revendications de septembre, voir infra). On attend enfin impatiemment les nouvelles perspectives économiques qui prendront en compte la crise financière du moment.

#### • *Chômage.*

Les procédures d'activation seront enclenchées plus tôt ; c'est donc un durcissement de la chasse aux chômeurs qui est annoncé. Même si une autre mesure impose aux organismes concernés (Forem, Actiris et VDAB) de passer un "contrat" avec les travailleurs sans emploi au maximum six mois (moins de 25 ans) ou neuf mois (plus de 25 ans) après leur entrée au chômage. C'était d'ailleurs une volonté syndicale.

#### • *Mobilité.*

Il est décidé de favoriser la mobilité entre les Régions pour les travailleurs.

#### • *Formation.*

Air connu : les partenaires sociaux sont invités à respecter leur engagement de consacrer 1,9% de la masse salariale à la formation.

...

Sinon ? Le gouvernement prendra la décision de renforcer d'autorité les mécanismes existants. Flou...

- *Salaires.*

Avec la dégradation du pouvoir d'achat, la revalorisation du salaire minimum devient une priorité du gouvernement.

- *Titres-services.*

Certains partis politiques flamands voulaient son extension à d'autres métiers, comme le bricolage. Finalement, l'accord prévoit de pérenniser le système, sans plus.

- *Pensions.*

Elles seront relevées. Comment ? Là aussi, on est dans le vague. Et il faudra attendre le 15 juillet pour y voir plus clair. Les mesures prises par le gouvernement intérimaire (+2% pour les pensions minimums, suppression de la cotisation de solidarité, etc.) restent d'actualité.

- *Épargne-temps.*

C'est le « plus minus conto » généralisé : le travailleur peut échanger ses heures sup' et autres indemnités de préavis contre du temps pour soi, pour la formation ou encore contre un capital versé à la pension. C'est donc une flexibilité qui n'en porte pas le nom.

- *Pauvreté.*

Le texte prévoit « un ambitieux plan de lutte contre la pauvreté ». En juillet, le secrétaire d'Etat socialiste Jean-Marc Delizée en dira plus en avançant une cinquantaine de mesures à faire exécuter par les autres ministres (majoration des allocations sociales, crédits d'impôt pour l'accueil des enfants et des seniors, tarif social automatique pour l'électricité et le gaz, internet à tarif réduit, ...). Même rengaine : il faut que cela passe le conclave budgétaire.

Ces batteries de mesures, au financement assez flou, ont-elles assez de poids pour rassurer les syndicats ? Pas tellement. Anne Demelenne, Secrétaire générale de la FGTB, dénonce notamment les baisses d'impôts qui touchent

tous les revenus, alors qu'elles auraient dû être ciblées sur les bas revenus. Elle pourfend encore les boulevards offerts à la flexibilité, et donc à la négociation individuelle du temps de travail, via l'épargne-temps, mais également l'introduction de l'intérim dans la fonction publique. Enfin, la FGTB remarque que les dossiers non budgétés sont renvoyés sur la table des interlocuteurs sociaux, qui devront en découdre à l'automne 2008 dans le cadre des négociations interprofessionnelles. Difficile de partir du bon pied quand on traîne déjà des boulets financiers... C'est donc, pour le syndicat, la marque d'un gouvernement de centre-droit à forte composante libérale.

**La batterie de mesures, au financement assez flou ne suffisent pas aux syndicats.**

### **Un nouvel accord socio-économique, avant un nouveau clash**

Après cette avalanche de belles promesses, le gouvernement se met au travail, avec toutefois une épée de Damoclès au-dessus de la tête : la réforme de l'Etat.

Tant bien que mal pourtant, et alors que la situation socio-économique se dégrade, un nouvel accord socio-économique est bouclé en juillet. Il s'agit plutôt d'une note affinée par rapport au texte très évasif du mois de mars. Quelles en sont les mesures phares ?

- *Impôts.*

40% de l'accord. Via plusieurs mécanismes, le pouvoir d'achat sera relevé. Il est également prévu une diminution du nombre de tranches d'imposition.

- *Pensions.*

Augmentation prévue de 3% d'ici à 2011, « hors indexation et hors liaison au bien-être » précise Laurette Onkelinx, en charge des Affaires sociales. Les basses pensions

devraient même connaître un bond de 5% (un chiffre qu'on ne retrouvera cependant pas dans les déclarations de Marie Arena, ministre socialiste des Pensions, dans un entretien à *La Dernière Heure* le 16 octobre 2008). Cette hausse ne serait pourtant qu'un rattrapage par rapport aux salaires.

- *Familles.*

La mesure, pourtant médiatisée, avait disparu de l'accord de mars. Elle est désormais sur la feuille de route gouvernementale : l'allocation de rentrée (entre 50 et 70 euros selon l'âge de l'enfant) sera transformée en un treizième mois des allocations sociales. A l'horizon 2011, il représentera 60% du montant de l'allocation mensuelle. Septembre 2008 voit une revalorisation des allocations des familles monoparentales.

- *Energie.*

Deux mesures sont prévues : l'extension du fonds mazout (qui profitera désormais à 215.000 ménages, contre 194.555 en 2007 et 86.000 en 2006) et l'introduction d'un chèque-chauffage forfaitaire (105 euros, non cumulables avec le fonds), à destination de ceux qui se chauffent au gaz ou à l'électricité.

- *Environnement.*

Le gouvernement veut arriver à une remise « directe », et non plus via la déclaration fiscale, pour des investissements « verts » (panneaux photovoltaïques, isolation des maisons, etc.). A l'image de ce qui se fait pour les voitures.

- *Emploi.*

Enorme chantier : la simplification des plans d'embauche. Début septembre, Joëlle Milquet (CDH), ministre de l'Emploi, en trace les grandes lignes. On distingue deux groupes: les aides ciblées sur les demandeurs d'emploi, et donc la remise au travail, et les aides visant les charges patronales sur les bas salaires ou certains groupes cibles (ouvriers peu qualifiés par exemple). En 2009, ces charges devraient s'établir à 10%, contre 14,39% actuellement.

...

Mais la ministre veut aller plus loin, en essayant de tendre vers le nul. Elle garantit encore sa volonté d'aider les partenaires sociaux à conclure un accord interprofessionnel 2009-2010. En leur attribuant des moyens en fonction des marges disponibles.

Le PS se dit satisfait de l'accord socio-économique, argumentant au passage que 110 millions d'euros ont été dégagés pour les mesures sociales.

Mais la joie est de courte durée. Le 14 juillet, Le Premier ministre jette à nouveau le gant, mettant à mal l'accord socio-économique négocié. En cause, toujours, la réforme institutionnelle qui divise francophones et Flamands. Durant trois jours, le pays est en crise. Jusqu'à ce que le Roi décide de flanquer de trois belles-mères Yves Leterme : de Donnea (MR), Langendries (CDH) et Lambertz (PS).

A la sortie de l'été, le trio sort un rapport franchement dénudé. Même les responsables flamands, le socialiste Vandembroucke en tête s'accordent à dire qu'il n'y aura pas d'accord avant les élections régionales de juin 2009.

Le 21 septembre, la N-VA l'a bien compris. Et quitte le gouvernement fédéral. Le cartel avec le CD&V pourrait subsister au niveau local.

*Image libre de droit*



La réforme institutionnelle ne devrait pas aboutir avant les élections régionales.

### **La position de la FGTB**

L'accord socio-économique ne rencontre pas toutes les revendications de la FGTB, loin de là.

Ainsi, lorsque le gouvernement parle d'indexer (+2%) les barèmes du précompte professionnel au 1<sup>er</sup> octobre, le syndicat y voit une opération de pure « com' » puisque de facto, ces barèmes sont indexés annuellement pour les faire mieux correspondre à la réalité de l'impôt dû. Il ne s'agit donc en aucun cas d'une mesure structurelle. Ce n'est pas le seul exemple en matière de pouvoir d'achat, et la majorité des Belges (pour ne pas dire tous...) éprouve encore du mal à visualiser comment leur « salaire poche » a augmenté ces derniers mois.

Autre grief, déjà énoncé, la manœuvre du gouvernement consistant à se débarrasser des dossiers pour s'en remettre aux partenaires sociaux (citons la diminution des charges sur le travail – bas salaires, travail de nuit et/ou en équipe –, les réductions de cotisations pour les groupes cibles, la mobilité des travailleurs, ...). Il s'agit évidemment d'une belle preuve de reconnaissance envers notre système de négociations sociales... Mais, si le financement ne suit pas, il sera facile de reporter la cause de l'échec de l'accord interprofessionnel 2009-2010 sur les partenaires sociaux eux-mêmes.

Les négociations démarrent d'ailleurs sur un échec, puisque le 15 septembre 2008, date à laquelle les partenaires sociaux doivent légalement s'accorder sur un refinancement des allocations sociales, un constat d'échec est tiré par toutes les parties.

Le gouvernement avait débloqué 400 millions d'euros pour rehausser les allocations sociales (pensionnés, chômeurs, invalides, victimes de maladies professionnelles et d'accidents de travail), mais leur répartition ne fait l'objet d'aucun consensus. Les syndicats attribuent cet échec au patronat qui en a profité pour lier cet accord au dossier des réductions de charges sociales.

Une contre-partie imbuvable aux yeux des représentants des travailleurs. Une « coïncidence d'agenda » répond la FEB...

**Si le gouvernement a débloqué 400 millions d'euros pour rehausser les allocations sociales, leur répartition reste floue.**

Le monde syndical pointe d'ailleurs du doigt d'autres manquements en termes de financement : aucune mesure structurelle visant à instaurer une redistribution fiscale en faveur des travailleurs salariés, aucun calcul sérieux concernant le coût des intérêts notionnels, et donc aucune remise en cause du système, aucun objectif en matière de taxation des revenus du capital, ...

Tout juste note-t-on la volonté d'instaurer un Observatoire sur les prix (mais quand ? La crise du lait démontre à quel point le brouillard est complet quant aux prix pratiqués par tous les maillons de la chaîne alimentaire).

L'environnement amène également son lot de dérèglements incontrôlés : le gouvernement semble fermer les yeux sur les méfaits de la libéralisation du secteur de l'électricité et du gaz (« Il faut davantage de concurrence ! » répond-on à cela), l'amortissement des centrales nucléaires n'a rien apporté au citoyen lambda (pour rappel, les Belges ont payé plus cher leur électricité pour amortir plus rapidement les centrales nucléaires et bénéficier ensuite d'une baisse des tarifs qui n'est jamais venue), et on attend toujours les 250 millions d'euros qu'Electrabel doit verser à l'Etat.

Enfin, en ce qui concerne les services publics, rien n'est prévu pour les développer davantage, puisqu'« une politique stricte en matière de dépenses trouve son expression dans la maîtrise et une meilleure allocation des dépenses en personnel ».

...  
Dit pudiquement, cela signifie des fonctionnaires mieux organisés. Entre les lignes, c'est un dégraissage du service public qui est envisagé.

### **Vers une fin 2008 socialement chaude**

Durant l'été (période propice pour annoncer des mauvaises nouvelles alors que la capacité de mobilisation est quasi nulle...), la Belgique a perdu un bon millier d'emplois (dont 550 à UCB), en même temps que des taux d'inflation records. Déjà fin juin, les syndicats avaient mis la pression en organisant diverses manifestations pour le pouvoir d'achat.

A la rentrée, et alors que la crise financière n'a pas encore touché notre pays, la FGTB avance ses priorités : aménager la semaine de quatre jours sans perte de salaire (partage du travail, meilleure mobilité, conciliation vie professionnelle-vie privée), refuser toute modération salariale, même au nom d'un quelconque dérapage dû par exemple aux prix énergétiques, inciter les entreprises à investir davantage dans l'innovation, la recherche, la formation ou encore le développement durable, rehausser les salaires bruts (à commencer par les salaires minimum), refuser les accords all in qui mettraient à mal l'indexation automatique (à nouveau remise en cause durant l'été, cette fois par la BNB), remettre en cause le mécanisme des intérêts notionnels (la BNB estime l'investissement sur cinq ans à 400 millions d'euros, pour 3.000 modestes emplois créés), taxer les revenus du capital, etc.

**Durant l'été, la Belgique a perdu un bon millier d'emplois et a enregistré deux taux d'inflation records.**

Fin septembre 2008, c'est le crash économique (voire du capitalisme, insiste le PS). Les uns après les autres, les bancassureurs dévissent,

plongent, certains allant jusqu'à l'asphyxie. L'Etat débloque des fonds massivement pour sauver ce qui peut encore l'être. Et, à ce jour, on ne connaît pas encore l'impact social qui va suivre. Et pas seulement dans le secteur bancaire.

### **Un budget 2009 très fragile**

C'est dans cette période de grand marasme économique que les syndicats décident d'une grande journée d'actions le 6 octobre. Il faut des mesures rapides pour rehausser le pouvoir d'achat des citoyens. C'est dans la même ambiance que le gouvernement accouche du budget 2009 le 14 octobre. Allait-il rencontrer les revendications de la FGTB ?

Sur l'énergie, non : le chèque-chauffage est trop faible et le fonds mazout laisse encore trop de familles sur la touche. Sans compter ceux qui, y ayant droit, rebrousseront quand même chemin au vu du parcours administratif à accomplir.

Sur la contribution du secteur énergétique, la FGTB reste persuadée qu'Electrabel continue à profiter en toute impunité du portefeuille des Belges, grugés depuis des années. Au regard du hold-up commis, 250 millions d'euros ne représentent pas grand-chose...

Sur le contrôle des prix, doit-on se réjouir de l'annonce de la mise en place d'un Observatoire sur les prix... ou est-il préférable d'attendre que la promesse devienne réalité, tant elle est ancienne ? Quant à la volonté du gouvernement de booster la concurrence pour faire diminuer les prix, peu de militants partagent cette analyse optimiste.

Sur les accises, le gouvernement remet en route le système du cliquet inversé : quand le prix du carburant diminue, les accises augmentent ! Conséquences : 159 millions d'euros dans les caisses, et la même somme en moins dans les portefeuilles.

Sur le plan social, les fonds pour pouvoir réaliser la liaison au bien-être des allocations, sur base des propositions des partenaires sociaux, ont été prévus.

Mais une série de dossiers sont donc bien renvoyés au « groupe des 10 », comme des améliorations pour les chômeurs ou les victimes d'accidents de travail, l'augmentation du salaire minimum, la négociation sur le crédit-temps (avec l'obligation de faire une économie de 30 millions d'euros l'année prochaine) ou encore une amélioration de l'exonération fiscale pour les trajets domicile-travail. Mais, dans un climat économique aussi détestable, le patronat sera-t-il vraiment prêt à négocier positivement, sans recourir au chantage systématique (réductions des charges sur le travail de nuit ou en équipe par exemple) ?

**Le 6 octobre, les syndicats ont mené une journée d'actions en faveur du pouvoir d'achat.**

D'autres mesures sont prévues pour faire entrer de l'argent dans les caisses : une taxation sur les billets d'avion (les Régions et les compagnies aériennes apprécient peu), une contribution demandée à plusieurs secteurs, dont, on croit rêver, 600 millions d'euros au secteur bancaire... dans le même temps, pour sauver ou remettre à flot Fortis, Dexia et Ethias, plus de 10 milliards d'euros sont débloqués par toutes les entités (fédéral, Régions, communes)...

Quelques points positifs tout de même : une revalorisation des salaires des travailleurs engagés par le système des titres-services (mais, dans le même temps, le prix d'un titre-service passe de 7 à 7,5 euros pour les utilisateurs), le maintien de la norme de croissance de 4,5% du budget des soins de santé, la loi contre les parachutes dorés, la non-remise en cause de l'indexation automatique des salaires, l'extension du congé parental qui pourrait être pris jusque l'âge de 12 ans, ...

Quelques avancées sociales, donc. Il n'empêche que cela n'est pas suffisant.

Les derniers chiffres de la pauvreté sont édifiants : 40.000 personnes – dont une majorité de femmes et de jeunes – ont bénéficié du revenu d'intégration sociale en 2007 (3.000 de plus qu'il y a cinq ans). En moyenne, un ménage « minimexé » touche 997 euros par mois. Retirez le coût de la nourriture (27%) et les frais de logement (42,5%), il leur reste à peine 300 euros pour (sur)vivre mensuellement. Les revenus minimum doivent donc être relevés, non pas de 2, 5 ou 10%, mais de 23% pour un isolé et de 66% pour une famille,

selon une étude des CPAS. Le coût ? 1,25 milliard d'euros par an. Beaucoup ? Moitié moins que l'avantage fiscal accordé aux entreprises par le biais des intérêts notionnels. Rappelons enfin que les 82.000 bénéficiaires se moquent pas mal de la réforme fiscale ou des incitants « verts » : ils ne payent pas d'impôts et sont incapables de financer une quelconque isolation de leur maison...

